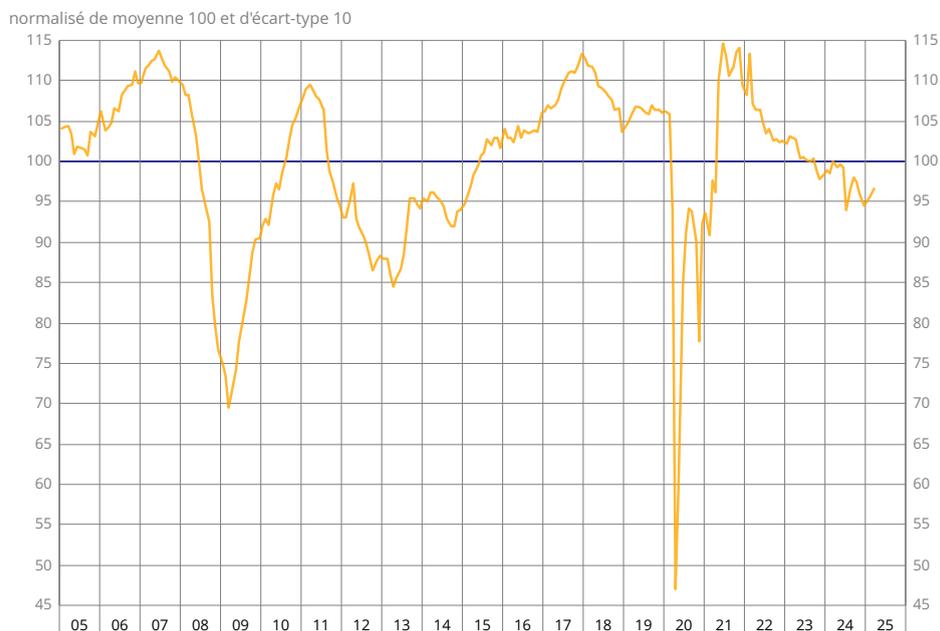




### En mars 2025, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En mars 2025, le climat des affaires en France s'améliore légèrement pour le troisième mois consécutif. À 97, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point, et reste en deçà de sa moyenne de longue période (100). Le climat des affaires augmente dans le commerce de détail et de gros, il est stable dans les services et le bâtiment et se replie légèrement dans l'industrie.

#### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En mars 2025, le climat des affaires s'éclaircit dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles). À 100, l'indicateur qui le synthétise gagne 3 points et retrouve sa moyenne de longue période grâce à la hausse des soldes relatifs aux perspectives générales d'activité et aux intentions de commandes.

Dans le commerce de gros, l'indicateur bimestriel du climat des affaires s'éclaircit également. À 95, l'indicateur qui le synthétise gagne deux points par rapport à janvier mais reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Cette augmentation traduit notamment la hausse des soldes d'opinion sur les intentions de commandes et sur les livraisons reçues de l'étranger.

Dans les services, le climat des affaires reste stable. À 98, l'indicateur qui le synthétise se situe en deçà de sa moyenne de longue période (100) pour le cinquième mois consécutif. Le solde sur l'activité passée se dégrade, tandis que celui sur les perspectives générales s'améliore.

Dans l'industrie du bâtiment, le climat des affaires est stable également. À 98, l'indicateur qui le synthétise se maintient au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Les entrepreneurs du bâtiment se montrent plus pessimistes qu'en février au sujet des perspectives d'activité, mais leur opinion sur leurs effectifs futurs s'améliore légèrement.

Enfin, le climat des affaires se replie légèrement dans l'industrie. À 96, l'indicateur synthétique se maintient au-dessous de sa moyenne de long terme (100). Cette baisse du climat provient principalement du repli des soldes d'opinion sur les carnets de commandes.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Nov. 24	Déc. 24	Jan. 25	Fév. 25	Mars 25
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
France	96	94	95	96	97
Industrie	97	97	96	97	96
Bâtiment	99	98	99	98	98
Services	98	96	96	98	98
Commerce de détail *	98	97	97	97	100
Commerce de gros	93		93		95
<b>Emploi</b>	<b>98</b>	<b>96</b>	<b>98</b>	<b>93</b>	<b>96</b>

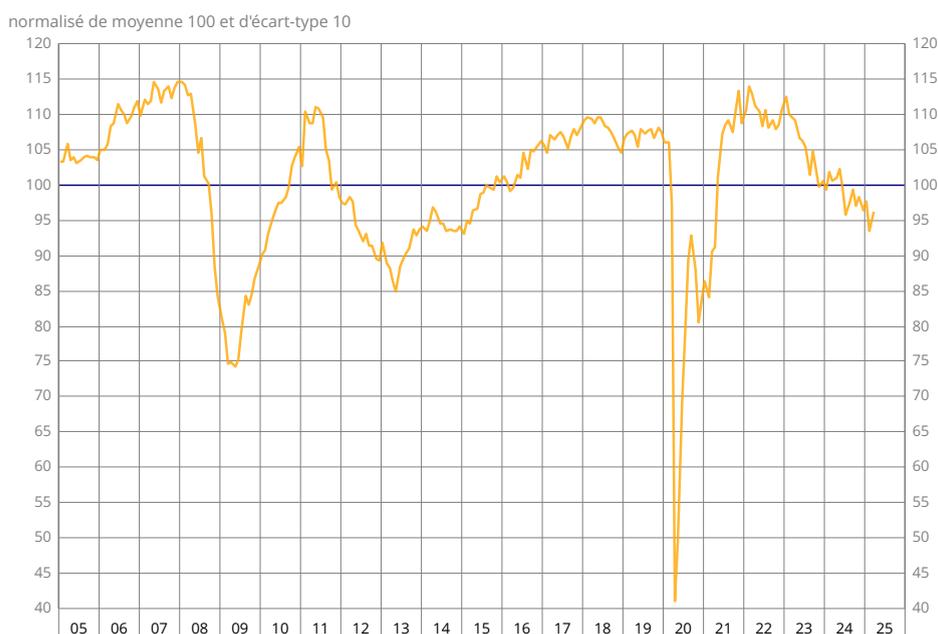
\* y compris commerce et réparation automobiles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

### L'indicateur de climat de l'emploi se redresse partiellement

En mars 2025, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi rebondit, en gagnant trois points. À 96, il se situe néanmoins au-dessous de sa moyenne de longue période (100) pour le dixième mois consécutif. Cette amélioration résulte du rebond des soldes sur les effectifs passés et prévus dans les services (y compris intérim) et dans l'industrie.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

## Révisions

Le climat des affaires dans le commerce de gros de janvier 2025 a été révisé à la hausse de deux points (après arrondi). Le climat de l'emploi de février 2025 a été révisé à la baisse d'un point (après arrondi) ; ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des 30 soldes d'opinion utilisés dans la construction des climats sectoriels selon une méthode dynamique, pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 25 février et le 18 mars 2025 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 25 avril 2025 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : [x.com/InseeFr](https://x.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475